

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 14 janvier 2024

Cyclone Belal, déclenchement de l'alerte rouge à 20h

Je me confîne dans un abri sûr

Le cyclone BELAL est situé à moins de 300 km au Nord-Ouest de l'île de La Réunion. Le scénario privilégié reste un passage du cyclone directement sur l'île en journée de demain, au stade cyclone ou cyclone intense.

À l'avant, les conditions météorologiques sont d'ores et déjà dégradées avec des vents forts, des pluies intenses et une houle importante. Ces mauvaises conditions vont s'accroître, entrecoupées de périodes plus calmes.

D'ores et déjà, il convient de rester prudent et d'éviter d'approcher du littoral, des ravines, des zones submergées et inondées.

Compte tenu de ces prévisions, le préfet de la Réunion a décidé de déclencher le niveau d'alerte cyclonique rouge à compter de ce jour à 20h00 et sans doute jusqu'à mardi matin.

Le préfet appelle **l'ensemble de la population à se préparer** à ce confinement en respectant les conseils et consignes suivants :

- Vérifier ses stocks et ses réserves ;
- **Se mettre à l'abri le plus rapidement possible ;**
- Finaliser la sécurisation de son abri ;
- Ne sortir qu'en cas de nécessité ;
- **Rester calme et à l'écoute des bulletins météorologiques et des consignes officielles ;**
- **Ne pas oublier les numéros de téléphone d'urgence :** la mairie de votre commune ; le 15 en cas de problème médical et le 18 pour les autres demandes de secours.

À partir de 20h, confinement intégral :

Pendant le passage du cyclone, il est important pour sa sécurité de suivre ces recommandations :

- Ne pas sortir ;
- **S'éloigner des ouvertures pour éviter les projections de verre en cas de bris ;**
- Rester calme, ne pas paniquer ;
- **N'utiliser le téléphone qu'en cas d'absolue nécessité ;**
- **Se préparer à subir des coupures d'électricité et d'eau potable ;**
- Se tenir très régulièrement informé de la situation météorologique et suivre

- scrupuleusement les consignes officielles (privilégier radio à piles) ;
- Si la maison commence à se dégrader voire à s'effondrer, se protéger éventuellement sous des matelas ou chercher refuge sous un meuble robuste (table, lit,...) ;
 - Se méfier du passage de l'**œil** : si l'**œil** (qui est la zone de calme relatif située au centre du cyclone) passe sur l'île, ne pas se laisser tromper par l'amélioration temporaire des conditions météorologiques ;
 - Si l'**habitation ayant** trop souffert, n'offre plus un abri suffisant, chercher refuge le plus près du domicile et rester le moins possible dehors.

Ouverture des centres d'hébergement et des centres de vie :

Les personnes ne pouvant trouver un abri sûr doivent s'orienter vers un centre d'hébergement.

Les **malades autonomes, mais qui ont besoin d'électricité pour assurer la continuité de leurs soins**, peuvent se rendre dans l'un des 6 centres de vie.

Retrouvez la liste des centres de vie et d'hébergement sur le www.reunion.gouv.fr/Actualites/Urgences

Activation de la cellule d'information du public :



Pour répondre aux différentes interrogations de la population, le préfet de La Réunion active la cellule d'information du public (CIP) à partir de 14h ce dimanche.